

<http://lacreteil.fr/spip.php?article103>



Un quart des libellules d'Île-de-France menacé ou disparu

- NATURE - BIODIVERSITÉ † D A - SCIENCES - Insectes et araignées -



Date de mise en ligne : mercredi 5 novembre 2014

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

Consulter :

Télécharger :

http://lacreteil.fr/index.php?action=image_responsive&img=IMG/png/listerougepetit_-_copie.png&taille=320&1417159466

Liste rouge régionale des Libellules d'Île-de-France

Extrait des conclusions :

En examinant les libellules recensées dans la région, c'est la première fois que la démarche d'élaboration des Listes rouges d'Île-de-France s'intéresse au vaste monde des insectes et particulièrement à ceux qui se développent dans les milieux aquatiques.

Ce travail de synthèse a été réalisé en appliquant la méthodologie officielle établie par l'Uicn et constitue une nouvelle référence standardisée reconnue internationalement. Cette Liste rouge a été pilotée conjointement par l'office pour les insectes et leur environnement et la société française d'odonatologie dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des odonates. Un groupe d'une douzaine d'experts régionaux s'est passionné bénévolement pour cet exercice d'évaluation. Ainsi, plus de 28 800 données d'observation issues des témoignages naturalistes de 303 contributeurs, compilés depuis le début des années 1980 dans une base informatisée, ont été analysées.

Au total, sur les 59 espèces ayant été observées en Île-de-France sur la période 1992-2012, une est déjà considérée comme « Régionalement éteinte » (2 %), treize sont considérées comme menacées (19 %) et huit ont été évaluées comme « Quasi-menacées » (14 %).

La destruction et la dégradation des zones humides induites par l'urbanisation et l'intensification des pratiques agricoles constituent les principales causes de disparition des libellules. La disparition et la raréfaction des libellules franciliennes est caractéristique des atteintes portées aux écosystèmes aquatiques de la région. Malgré ces pressions toujours grandissantes, l'Île-de-France possède des atouts importants en matière de conservation des zones humides et ainsi doit pouvoir se mobiliser pour préserver ses populations de libellules menacées.

Ainsi à titre d'exemples, grâce à cette Liste rouge, la Leucorrhine à large queue classée « vulnérable » et l'Agrion joli classé « En danger » peuvent être désormais considérés comme des ambassadeurs des zones humides qu'il convient de choyer et de prendre en compte dans la mise en oeuvre des politiques d'aménagement durable du territoire.

Post-scriptum :

Réalisé par :

[index.php?action=image_responsive&img=IMG/png/logos_divers.png&taille=160&1415175183]